

OBJECTIF *Former des cadres supérieurs capables d'apporter des solutions aux problèmes juridiques et fiscaux de l'entreprise.*

DEBOUCHES PROFESSIONNELS

- Conseil juridique et fiscal,
- Juriste d'entreprise
- Juriste de banques et établissements financiers,
- Fiscaliste d'entreprise.

PRE-REQUIS

- Etre détenteur d'une Licence 3, de préférence en Comptabilité Finance ou équivalent
- Disposer d'une expérience professionnelle reconnues dans le domaine

CONTENU DU PARCOURS

Master 1^{ère} Année

2 Semestres – 60 Crédits

Master 2^{ème} Année

2 Semestres – 60 Crédits

UE MAJEURES

- Comptabilité financière et logiciel de comptabilité (2)
- Système fiscal
- Droit du travail
- Imposition du patrimoine de l'entreprise
- Droit des sociétés et DPCAP
- TVA
- Imposition des bénéfices

- Fiscalité des particuliers et régimes fiscaux
- Droit de la propriété intellectuelle
- Fiscalité internationale et fiscalité comparée
- Management stratégique
- Contrôle et contentieux fiscal, Sécurité sociale et Audit fiscal
- Droit des transports & Douanes
- Travail de fin d'études

AUTRES UE

- Anglais professionnel (Introduction to taxation and business law, Property law and tax policy) (2)
- Droit des procédures simplifiées de recouvrement des créances et des voies d'exécution
- Développement personnel
- Droit de la concurrence et droit de la consommation
- Fiscalité de la paye
- Prélèvements et retenues à la source

- Anglais professionnel (Professional writing)
- Politique financière de l'entreprise
- Droit pénal des affaires
- Comptabilité financière
- Marchés publics
- Droit des suretés et Droit des établissements financiers
- Intelligence économique
- Communication et relations humaines
- Méthodologie de recherche et de rédaction scientifique

CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLOME

- Valider les 60 Crédits d'Evaluation Capitalisables et Transférables par an (contrôle continue + Examen Terminal)
- Présenter, soutenir et valider le travail de fin d'étude

(2) UE sur 2 semestres

TARIFS

Master 1^{ère} Année

Master 2^{ème} Année

TOTAL ANNUEL

1 350 000
dont 100 000 de droits d'examen

1 350 000
dont 100 000 de droits d'examen

REGLEMENTS ET VERSEMENTS

- La possibilité de paiement en 4 versements : inscription, janvier, mars, et mai
Les frais d'inscription (330 000) sont non remboursables en cas d'annulation avant le début des cours.
- L'année académique commencée est due intégralement quel que soit le nombre de cours suivis.
- Toute prise en charge (mairie, entreprise, Etat et Fonds de Développement de la Formation Professionnelle-FDFP) vient en déduction du montant fixé au tarif.



LES FILIERES ET PARCOURS

